Citoyen du monde à Montrouge numéro 53 Avril 2008

Prenons le pouvoir de l'imagination

Une caissière de supermarché obligée, parce que son salaire ne lui permet pas de vivre, à exercer en plus le deuxième métier de coiffeuse, comme on l'a vu à la télé ces jours-ci.

Des personnes insérées, dont les enfants vont à l'école, qui ont un boulot, qui paient leurs impôts, mais qui vivent sous la menace permanente de l'expulsion hors de France, parce qu'elles n'ont pas les précieux « papiers ».

Des chômeurs qui multiplient les lettres de candidature, les entretiens, les tests, dans l' interminable attente d'un emploi.

Des parents angoissés pour l'avenir de leurs enfants, et qui se demandent comment les armer au mieux dans ce qui leur paraît comme une compétition sans merci...

Nous ne voulons plus de ce monde là, nous ne sommes pas faits pour ça, il n'est pas fait pour nous.

Il y a pourtant, sur cette Terre, assez de ressources pour que, tous, nous vivions bien, nous profitions de la vie.

Alors, qu'est-ce qui coince ?

Et si nous commencions par rêver?

Oublions un instant les contraintes.

Que voulons-nous ? Comment voudrions-nous l'année 2020 ? l'année 2054 ?

Parlons-nous. Redécouvrons le beau mot de « citoyen ». Prenons-le au pied de la lettre. En République, c'est le peuple qui est souverain. Je prends mes désirs pour la réalité, car je crois en la réalité de mes désirs. Soyons réalistes, demandons l'impossible!

Il sera toujours temps, ensuite, de hiérarchiser, d'harmoniser...

Là où il y a la volonté, il y a un chemin.

Hourrah! Voici le printemps qui revient!

Bonnes nouvelles

En Afrique de l'Ouest, la production agricole a connu de 1980 à 2005 une hausse globalement supérieure au taux de croissance de la population régionale, qui a pourtant doublé. Les volumes des produits destinés à l'exportation (coton, café, cacao, fruits) ont été multipliés par deux et ceux des productions vivrières, notamment les racines et tubercules, par trois. La Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde plaide pour « une véritable stratégie d'intégration régionale, une union douanière avec une politique commerciale qui permette une réelle régulation des marchés intérieurs ». L'Union européenne doit donc permettre à l'Afrique la politique qu'elle s'est autorisée elle-même, plutôt que de lui demander d'abaisser ses barrières douanières. (Le Monde, 26 février).

Une claque pour Tête-à-Claques. Le pays a fortement exprimé son rejet, non seulement du style, mais de la politique menée (les « bons sondages » pour Triste Sire doivent simplement être compris comme le souhait qu'il nous protège des illuminations de l'Agité). 350 des 627 villes de plus de 15 000 habitants ont désormais une municipalité de gauche, contre 262 à droite et 15 au Modem. En 2001, il y avait 191 villes de plus de 15 000 habitants gérés par la gauche, contre 342 à droite, 3 au centre, et 2 à l'extrême droite. Sur les 1015 cantons renouvelables, la gauche a recueilli 51 % des voix, contre 44 % à la droite et 3 % au Modem. La majorité bascule à gauche dans 9 départements (l'opposition détient désormais 58 conseils généraux, contre 43 pour la droite). La baudruche Bayrou s'est complètement dégonflée. Le plus souvent, le soi-disant centre est tombé là où il penchait, à droite. Le Front national disparaît, du moins sous cette étiquette. Il est vrai que ses « propositions » sont reprises par le gouvernement. « Sarkozy nous a dédiabolisés », soupire Marine Le Pen, « mais ceux qui nous avaient quitté pour lui ne sont pas encore revenus vers nous ». (Le Monde, 18 mars).

[« Votre politique nous conduit droit dans le mur », disent les Français à nos gouvernants. Réponse de Tête-à-Claques : il faut accélérer !]

Un exemple d'action municipale : « Je vais diviser les tarifs de cantine par deux pour tout le monde, nous mettons en place un programme d'aide à l'isolation de l'habitat qui fait chuter les charges d'énergie des gens ». (Martine Aubry, réélue maire de Lille, Le Monde, 19 mars).

... ou départementale : « rendre les transports scolaires gratuits, ce qui représente 14 € par élève et par semestre » (Arnaud Montebourg, évoquant l'action du conseil général de Saône-et-Loire, Le Monde, 20 mars).

La loi sur le droit au logement opposable a été promulguée, et elle est donc applicable. Toutes les personnes qui ne peuvent accéder ou se maintenir dans un logement décent par leurs propres moyens doivent déposer un dossier auprès de la commission de médiation de leur département pour obtenir un HLM. Si l'Etat ne les reloge pas, il devra payer une astreinte. Pour faire la démarche, les personnes concernées ont le plus souvent besoin de l'aide d'une association (Aide à Toute Détresse, Droit au Logement, ...).

Le nombre de personnes prioritaires est estimé à 600 000, le nombre de logements attribuables, à 65 000 par an. (Le Monde, 6 mars).

Camembert au lait cru. Les fabricants artisanaux (les marques Graindorge, Réault ou Gillot) remportent une bataille décisive. L'organisme de défense et de gestion du camembert, l'ancien syndicat de défense de l'appellation d'origine contrôlée, vient de renouveler l'obligation d'utiliser du lait cru pour bénéficier de l'appellation. Les industriels du secteur, qui ont acheté les marques Lanquetot et Lepetit, avaient demandé de faire modifier le cahier des charges pour y autoriser le lait thermisé (chauffé) ou microfiltré, avançant des raisons sanitaires contestées par leurs opposants. (Le Monde, 14 mars).

La cicatrisation miracle d'une fibre élastique : une fibre élastique capable de se recoller spontanément après avoir été coupée, par simple pression des deux extrémités ! Ce matériau aux propriétés inédites vient d'être mis au point par des chercheurs du laboratoire matière molle et chimie, laboratoire créé à l'initiative de Pierre-Gilles de Gennes. MM. Leibler et Tournilhac ont réalisé leur nouvel élastomère en utilisant de petites molécules —au lieu des longues chaînes moléculaires- reliées entre elles par des liaisons hydrogène beaucoup plus faibles. Ces molécules « ont la capacité de s'associer spontanément pour créer des édifices moléculaires plus importants en se tenant en quelque sorte par la main ». « Au moment de la rupture, une fois séparées, elles ont besoin de reconstituer leur association. Ce qui entraîne le processus d'autocicatrisation ».

Le nouveau matériau pourra trouver son utilisation dans des jouets, des adhésifs, des joints d'étanchéité, des revêtements de protection de surface... (Le Monde, 22 février).

La fin du pétrole

Le pétrolier ExxonMobil est en voie de disparition. Il peine à remplacer la quantité de pétrole et de gaz qu'il a extrait en 2007. La lutte pour accéder aux nouvelles réserves devient de plus en plus intense. Et si cela continue, ce groupe pourrait bien disparaître en moins d'une génération. (Le Monde, 21 février).

110 \$ le baril, le 13 mars à New York.

Un salarié gagnant 1 350 € nets par mois et faisant 50 km par jour pour se rendre à son travail doit désormais consacrer 10 % à 15 % de son revenu mensuel à ses transports, a calculé l'association de consommateurs CLCV. Les marins pêcheurs (qui paient 60 centimes le litre de gazole, complètement détaxé) réclament de nouvelles aides pour faire face à cette augmentation. Les compagnies aériennes relèvent régulièrement la surcharge carburant facturée aux passagers. On assiste à une « avalanche de dépôts de bilan » chez les transporteurs routiers, de nombreux affréteurs refusant que soit répercutée le prix des carburants sur la facture. Les secteurs industriels qui utilisent le pétrole comme produit de base (plasturgie, emballages plastiques, jouets, équipementiers automobiles, chimie) sont touchés. Le pétrole contribue au creusement du déficit commercial (39 milliards d'euros), et à la poussée de l'inflation en France (+ 2,8 %). Encore n'est-on qu'au début de la répercussion des hausses des matières premières agricoles sur les prix de détail. Et sans doute à la veille d'un nouveau relèvement des tarifs du gaz, dont les coûts d'approvisionnement de Russie, d'Algérie et de Norvège gonflent avec la flambée du brut.

Et les plus vulnérables sont les pays pauvres qui ne produisent pas de pétrole... (Direct matin, 17 mars).

A Douala (Cameroun), la grève contre l'envolée des prix des carburants dégénère en émeutes et en pillages. (Le Monde, 27 février).

Une révision à la baisse de l'objectif d'atteindre 10 % d'agrocarburants dans la consommation des véhicules européens d'ici à 2020 n'est pas exclue, a indiqué le premier ministre slovène, dont le pays assure la présidence de l'Union ce semestre. Ces carburants contribuent en effet à la déforestation, aux pénuries alimentaires, et au renchérissement des prix des céréales. Cet objectif de 10 % était pourtant au cœur des mesures proposées par la Commission européenne en janvier afin de réduire de 20 % les émissions de CO2 d'ici à 2020, et de porter à 20 % -contre 8,5 % à ce jour- la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique européenne. (Le Monde, 16-17 mars).

En France, le gouvernement a fixé l'objectif, supérieur aux normes européennes, d'un taux d'incorporation de 5,75 % d'agrocarburants dans l'essence et le gazoil en 2008 (contre 3,5 % en 2007). « Nous ne sommes pas sûrs que cet objectif soit atteignable », prévient l'union française des industries pétrolières. (*Le Monde, 23 février*).

Le réchauffement climatique

Transport maritime. D'après un récent rapport commandé par l'OMI (Organisation maritime internationale), non publié encore mais "vu par" The Guardian, le transport maritime émettrait 1,12 milliards de tonnes de CO2 par an, soit 4,5% de l'émission anthropique globale, et pourrait croître encore de 20% d'ici à 2020.

Ce chiffre est presque triple de l'estimation retenue jusqu'à présent par le GIEC. Il approche du double des émissions du transport aérien. L'évaluation des autres polluants confiés à l'atmosphère par les navires (soufre etc.) est plus fortement croissante encore : le fuel lourd généralement utilisé est un des pires polluants combustibles existant, comme ont pu le constater les victimes de l'Erika.

Le protocole de Kyoto ne tient pas compte du transport maritime!

François Lille

L'article du Guardian est en ligne sur

http://www.guardian.co.uk/environment/2008/feb/13/climatechange.pollution

Eau. Victime de la sécheresse, Barcelone envisage de faire venir l'eau par bateau de Marseille. (Le Monde, 20 mars).

L'importance du méthane comme gaz à effet de serre n'est pas assez prise en compte. C'est ce que soulignent trois chercheurs, dans le numéro de mars de « La Recherche ». Le méthane est émis par l'agriculture (notamment par les ruminants), la décomposition des ordures ménagères et du lisier provenant de l'élevage, et des fuites dans l'exploitation des combustibles fossiles. Il n'est pas pris en compte dans le Grenelle de l'environnement. Dans l'énergie comme dans les décharges d'ordures, le méthane est récupérable à coût modeste, d'autant qu'il constitue lui--même une source d'énergie valorisable. (Le Monde, 6 mars).

Biodiversité

Un insecte parvient à résister au coton OGM censé l'éradiquer. C'est arrivé dans la nature, aux Etats-Unis. Ce n'est pas une surprise : quand une population est soumise à une pression de sélection, la survenue de mutations peut favoriser sa perpétuation. Pour faire face à ce phénomène de résistance, les promoteurs des OGM [ces redoutables apprentis-sorciers!] préconisent le maintien de zones « refuges », semées en plantes conventionnelles, où sont conservées des populations d'insectes sensibles à la toxine ayant pour avantage de « diluer » par croisement le caractère résistant des individus mutants. (Le Monde, 9 février).

Boycottons le thon rouge pour le sauver. C'est un appel du Fonds mondial pour la nature (WWF), qui invite les distributeurs du monde entier à suivre les décisions courageuses d'Auchan en France, et de Coop et Carrefour en Italie, qui ont décidé de stopper la commercialisation de cette espèce. Selon les scientifiques, les réserves ne dépassent pas une dizaine d'années. Le Japon achète 85 % de la production mondiale pour la fabrication des sushis. *(Le Monde, 30 janvier)*.

Monde

Epuisement des sols. Claude et Lydia Bourguignon étaient chercheurs à l'Institut de la recherche agronomique de Dijon. Ils l'ont quitté voilà bientôt vingt ans, estimant ne pas pouvoir travailler sur les vrais enjeux de l'agriculture. Ils dénoncent les techniques agricoles intensives qui contribuent, selon eux, à tuer la terre. Les sols se dégradent. « Partout, on voit baisser les rendements agricoles ». « La plante est incapable de sucer le caillou. Il faut que des microbes le dissolvent ». Sans ce grouillement souterrain, les plantes végètent, le sol se dérobe. Leur solution : renoncer au travail mécanique du sol et laisser microbes, champignons et vers de terre s'en charger, sous un couvert végétal qui étouffe les mauvaises herbes et réduit l'érosion. (Le Monde, 27 février).

Capitalisme déboussolé. La crise financière mondiale conduit à une soudaine remise en cause des dogmes économiques en Europe. Occultées l'inflation, l'équilibre budgétaire et le laissez faire. La priorité est au sauvetage du système financier, quitte à faire appel à l'Etat.

En Allemagne, le quotidien des affaires *Handelsblatt* suggère de jeter les principes par-dessus bord, en renflouant si nécessaire les banques en faillite avec des fonds publics.

En Italie, l'homme qui orchestre le credo libéral de Sergio Berlusconi, et qui a été son ministre des finances, puis de l'économie, Guilio Tremonti, s'étonne d'un « monde à l'envers où le superflu coûte moins que le nécessaire », expliquant que « 20 € suffisent pour aller de Rome à Londres alors qu'il en faut 40 pour faire ses courses au supermarché ». La faute à « la dictature du tout-marché », qui est « la version dégénérée du libéralisme ». Il écrit dans La Republicca : « Cette crise est globale, structurelle, elle ne se limite pas à la finance mais s'étend à l'économie mondiale. La crise de liquidité est en train de devenir une crise de solvabilité. Les instruments techniques utilisés jusque-là ont à l'évidence une utilité limitée. De toute façon, ils marquent le retour de l'intervention publique, le contraire des canons du marché. La solution de la crise n'est donc pas technique, mais politique. Il faut une rupture à la fois concrète et symbolique : un nouveau Bretton Woods. En 1944, on a fondé un nouvel ordre économique mondial, le temps est venu de substituer au désordre mondial un nouvel ordre global ». (Le Monde, 20 mars).

Irak. « Signe des temps, l'homme qui promet de rayer Israël de la carte, le président iranien Mahmoud Ahmadinejad, était, ces jours-ci, reçu triomphalement par le nouveau régime de Bagdad. Celui-là même qui a été installé par la guerre américaine. »(Denis Sieffert, Politis, 6 mars). Beau résultat pour Georges W. Bush!

Inde. Le gouvernement indien met l'accent sur l'équité de sa croissance plutôt que sur sa vigueur. (Le Monde, 4 mars).

Europe

Précarité. Les syndicats européens dénoncent la montée des emplois précaires. 32 millions de personnes, soit 14,5 % des travailleurs européens, ont un contrat à durée déterminée, alors qu'ils n'étaient que 22 millions en 1977 (11,5 %). De plus, 40 millions sont à temps partiel (18 %), contre 32 millions il y a dix ans. Les CDD représentent 30 % des emplois en Espagne. En France, 75% des embauches sont des contrats temporaires.

Ce sont les jeunes qui sont le plus touchés par ce type de contrats, avec des taux de 40 %, 50 % chez les 16-25 ans ; en Suède, 68 % des jeunes sont en CDD.

41 % des salariés en Grèce sont des « faux indépendants » (cela évite à l'employeur de payer des cotisations sociales). En Allemagne, 6 millions de salariés, soit 22 % du total, touchent des « salaires pauvres ». Il n'y a pas, dans l'Union européenne, de salaire plancher de référence. La Confédération européenne des syndicats revendique qu'un tel minimum soit instauré. (Le Monde, 16-17 mars).

Paradis fiscaux. L'Allemagne est confrontée à un scandale de fraude fiscale massive vers le Liechtenstein. Le patron de la Deutsche Post est contraint de démissionner. 900 perquisitions sont lancées. L'affaire ternit à nouveau l'image des patrons. (*Le Monde*,).

200 Français sont également concernés par la fraude au Liechtenstein. Selon un premier bilan, ce serait 200 millions d'euros qui auraient été dissimulé au fisc allemand.

La règle de l'unanimité rend illusoire toute évolution rapide de la législation en Europe. Les paradis fiscaux non membres de l'Union (Suisse, Monaco, San Marin, Andorre et Liechtenstein), sont quasiment intouchables, en raison de l'opposition du Luxembourg, de la Belgique et de l'Autriche, qui veulent préserver leur secret bancaire. (Le Monde, 17-18 février, 28 février, 6 mars).

La Suède va réduire d'un tiers sa flotte de pêche, afin de l'adapter à l'état inquiétant des stocks de poisson. (Le Monde, 30 janvier). Voilà une décision intelligente et courageuse. A l'inverse, la plupart des pays de l'union européenne prônent une augmentation des quotas —une position défendue par Tête-à-Claques.

France

Pouvoir d'achat. Le saviez-vous ? Le minimum vieillesse n'est que de 628,10 € mensuels pour une personne.

Le Premier ministre a annoncé une hausse de 25 % d'ici 2012. Sarkozy a promis une prime de 200 € pour les 600 000 « bénéficiaires » (c'est comme ça qu'on dit) du minimum vieillesse. Pourquoi sous forme de prime ? Pour éviter d'augmenter l'allocation adulte handicapé, et le minimum invalidité, indexés sur le minimum vieillesse...

Et les retraites de la Sécurité sociale n'ont été augmentées que de 1,1 % au 1er janvier dernier...

Quant aux fonctionnaires, ils auront 0,8 % d'augmentation pour 2008 (après 0,8 % seulement déjà en 2007, alors que la hausse des prix était officiellement de 2,6 %). (Alternatives économiques, mars 2008). Ou plus exactement : 0,5 % en mars, 0,3 % en octobre, soit 0,56 % en moyenne annuelle (Liêm Hoang-ngoc, Politis, 13 mars). Pour les produits de grande consommation, l'augmentation (observée dans la grande distribution) est de 4,6 % sur un an. (Le Monde, 13 mars).

Patronat. Vertueux? Vous vous souvenez de M. Gautier-Sauvagnac? Oui, l'ex-président de la puissante UIMM –Union des industries et métiers de la métallurgie- mis en examen pour « abus de confiance » : il gérait en effet une caisse noire de 600 millions d'euros pour, a-t-il dit, «fluidifier les relations sociales » (!), cf CMM n° 48. On apprend (Le Monde, 1er mars, citant Marianne) qu'il a obtenu de l'UIMM, en décembre, une indemnité de départ de 1,5 million d'euros, plus la prise en charge des éventuelles condamnations. On apprend en outre qu'il lui est surtout reproché d'avoir autorisé le retrait en liquide, entre 2000 et 2007, d'environ 19 millions d'euros. Sans s'expliquer sur leur utilisation.

Laurence Parisot, patronne du Medef, exprime son indignation, clame sa volonté de moraliser le patronat, demande que l'UIMM rende au Medef ses mandats dans les organismes paritaires (assurance chômage, Agirc -caisse de retraite des cadres , Afpa –formation professionnelle, ...). L'UIMM accepte seulement de « renégocier » les conditions de départ...(Libération, 4 mars). Cependant, la vertueuse Laurence Parisot refuse, dans la négociation en cours sur la représentativité des syndicats, de parler aussi du financement du patronat. (Le Monde, 6 mars).

« Je trouve très curieux que le gouvernement ne soit pas scandalisé par le fait que, pendant des décennies, des entreprises aient pu détourner tant d'argent pour alimenter une énorme caisse noire. Je rappellerai qu'elle a notamment servi, après 1968, pour financer, par une sorte d'impôt « contre-révolutionnaire », des syndicats-maison (CFT, CSL), recruter des hommes demain pour casser des piquets de grève, infiltrer les syndicats, menacer des militants. Relisez les enquêtes de l'époque ou le livre « les truands du patronat » publié en 1977 . Marcel Caille, un des dirigeants de la CGT, y décrivait les mécanismes, donnait des noms, des montants précis ». (Bernard Thibault, l'Est Républicain, 14 mars).

Michel de Virville (UIMM) a démissionné de la présidence de l'Unedic, Dominique de Calan (UIMM), a été démis d'autorité de ses fonctions de président de l'Agirc. Frédéric Saint-Geours a succédé à Denis Gautier-Sauvagnac à la tête de l'UIMM.

Et on apprend que le coût du départ de Denis Gautier-Sauvagnac est bien plus élevé que ce qui avait été indiqué : à l'indemnité de 1,5 million d'euros, il faut ajouter un préavis de douze mois –soit 240 $000 \, \in$, une indemnité de mise à la retraite « obligatoire » de $300\,000 \, \in$, et, comme une dizaine de collaborateurs de l'UIMM, d'une « retraite chapeau » complémentaire de $50\,0000 \, \in$ par an. Avec les charges sociales et fiscales, le coût global s'élève en fait à 2,6 millions d'euros . ..(Le Monde, $22\,mars$).

... Compétent ?

Le déficit commercial de la France ne fait qu'augmenter. De son côté, l'Allemagne engrange un excédent du commerce extérieur qui grandit. Comment expliquer de tels écarts? L'euro? le chômage? les 35 heures? ... Non. Mais nous avons le patronat le plus incompétent. Lire la démonstration de Michel Fenayon dans « angle d'attac 92 »[publication d'ATTAC 92 disponible sur demande, ou consultable sur www.local.attac.org/attac92].

Rafle. 400 policiers rue des Terres-au-Curé (Paris XIIIème), le 12 février. S'agissait-il de capturer de dangereux terroristes ? Non, mais d'une rafle ordinaire. Il faut bien que le gouvernement atteigne ses objectifs d'expulsions. Sous le prétexte de vérifier le respect des normes de sécurité (!) du foyer de travailleurs immigrés, à six heures du matin, fracturant des portes (cela a été montré, exceptionnellement, à la télé), les policiers ont interpellé 115 personnes. 10 ont été relâchées très vite. Pour les 105 autres, toutes en situation irrégulière, 5 ont été expulsées. 5 s'en sont tirées provisoirement par un « refus d'embarquer », et restent parquées au centre de rétention de Vincennes, en attente d'une éventuelle expulsion. Les 95 restantes, remises en liberté après que la justice a jugé leur placement en centre de rétention abusif, font l'objet d'une procédure judiciaire.

Parmi ces résidents, Khalika et Bacaré, Maliens, travaillaient, payaient leur loyer, menaient une vie sans histoire. Bacaré a été enfermé 26 jours au centre de rétention de Vincennes, Khalika 27. Un seul repas par jour. Matelas à même le sol. Khalika et Bacaré sont forcés de monter dans l'avion, menottés, escortés par deux policiers chacun. Les passagers protestent. Une passagère est débarquée du vol. «Ça a duré environ une heure, jusqu'à ce que le commandant vienne dire aux policiers qu'il ne partirait pas avec nous à bord. On s'est fait traîner jusqu'en bas de l'avion. » Khalika et Bacaré ont ensuite été maltraités et ont subi une garde à vue de 24 heures. Ils ont pu ensuite retourner à leur foyer, où les dégâts ont été réparés. Ils passeront devant le tribunal le 2 mai prochain, la peur au ventre. (Politis, 20 mars).

Que doivent faire les entreprises ? D'un côté, le gouvernement entend combattre le recours illégal à de la main d'oeuvre étrangère (deux responsables de l'entreprise de construction Cardinal ont ainsi été condamnés à trois ans de prison, dont 18 mois ferme). De l'autre, il régularise, à titre exceptionnel, des salariés sans papiers (comme dans le cas du restaurant La grande Armée, à Paris). Cela entraîne une sorte de schizophrénie très anxiogène pour les entreprises. Elles craignent des sanctions si elles demandent aux préfectures des régularisations. Les licenciements de salariés sans papiers, du coup, se multiplient.

A Massy, 400 salariés en situation irrégulière « ne se cachent plus » en ralliant la CGT. (*Le Monde*, 26 février). Un employeur (la société de nettoyage l'audacieuse) a été condamné pour licenciement abusif d'un sans-papiers. La condamnation a été confirmée par la Cour d'appel de Paris. Le salarié, qui a retrouvé un emploi sous une autre identité, compte demander à être régularisé et espère l'être, alors qu'il travaille, cotise, paie ses impôts depuis maintenant sept ans. (*Le Monde*, 13 mars).

« Rétention de sûreté ». Le Conseil constitutionnel, honte à lui, a donc décidé que les condamnés ayant fini de purger leur peine pourraient être maintenus en « rétention de sûreté », si une commission les estimait potentiellement dangereux. Même s'il a évidemment estimé, au grand dam de Tête-à-Claques –qui a tenté de contourner la décision en sollicitant la Cour de Cassation! – que cette disposition ne pourrait s'appliquer que pour des personnes condamnées pour des faits commis *après* l'entrée en vigueur de la loi.

Rachida Dati, garde des Sceaux, tente de justifier la nouvelle loi, et la tentative de contournement par Tête-à-Claques de la décision du Conseil Constitutionnel : il ne faut pas « remettre en liberté des psychopathes qui constituent une menace pour la société ». (Le Monde, 28 février). [Mais Rachida Dati sait-elle que des psychopathes n'ont rien à faire en prison ? La prison devrait être réservée aux personnes responsables de leurs actes, et susceptibles de s'amender. Pour les autres, leur place est à l'hôpital psychiatrique. JPA]

Gauche. Marie-Noëlle Lienemann, Paul Quilès et leur club Gauche avenir (www.gaucheavenir.org) ont appelé dans une récente tribune à la création d'un grand parti unifié et démocratique de la gauche capable de porter les aspirations des salariés et des jeunes. Démocratie et socialisme (droit.social.et.recherche@wanadoo.fr, gerard.filoche@wanadoo.fr) soutient cette initiative : « nous serons au côtés de tous ceux qui luttent pour unifier la gauche autour d'un programme commun, auprès de tous ceux qui veulent lui redonner enfin toutes ses couleurs, de tous les courants et les militants souhaitant résister à la droite pour construire l'alternative : La république sociale. (Démocratie et socialisme, février).

Le sel tue. L'excès de sel est responsable de 100 décès par jour, imputables à des maladies cardiovasculaires favorisées notamment par l'hypertension. 4 grammes de sel suffisent à combler les besoins quotidiens d'un adulte, or les Français en consomment deux à trois fois plus. Les producteurs de sel perdent un procès contre un chercheur de l'Inserm, qui avait déclaré que « le lobby des producteurs de sel et du secteur agroalimentaire était très puissant » et « désinformait les professionnels de la santé et les médias ». (L'Est républicain, 14 mars). [Et avez-vous remarqué la campagne de désinformation du lobby du sucre, qui demande « est-ce qu'on n'en fait pas un peu trop sur le sucre ? » ? Car le sucre tue, lui aussi].

Hauts-de-Seine

L'UMP a enregistré deux sévères défaites : à Asnières, le maire sortant, proche de Sarkozy, a été battu par une coalition menée par un socialiste ; à Colombes (où se présentait Rama Yade), la maire sortante a été battue par un socialiste. Patrick Devedjian, dont la gestion était contestée au sein même de la droite (« exercice autoritaire du pouvoir, sans concertation »), est cependant reconduit à la tête du Conseil général. (Le Monde, 20 mars).

Montrouge.

Un communiqué de Montbouge.

L'élection municipale passée, nous vous appelons de nouveau au vote ! MontBouge http://www.montbouge.info) participe, comme l'année dernière, au Festival de création d'Internet de Romans dans la catégorie « Blog Politique / Expression citoyenne ».

Pour que notre commune de Montrouge soit représentée parmi les 10 finalistes, pour soutenir votre webzine préféré, il suffit de cliquer là :

http://www.festivalderomans.com/festival_de_romans/detail.php?id_part=996&cat_part=16

Vous avez jusqu'au 31 mars prochain minuit pour voter MontBouge... Dépêchez-vous ! Nous comptons sur votre soutien. Nous en avons besoin.

Plus que jamais, MontBouge se doit de proposer une information locale associative alternative. C'est ce que nous essayons de faire depuis 2003, c'est ce que nous comptons amplifier après ces élections municipales.

ATTAC 92 a le plaisir de vous inviter à une **réunion-débat** publique, gratuite et conviviale, le mercredi16 avril, au café du 7, rue Sadi Carnot, sur le thème : "Institutions Internationales. Démocratie, Néolibéralisme et Lobbies".

Courrier des lecteurs

D.D. Merci pour votre courrier et tout le travail que fait votre association pour transmettre des informations précieuses. J'imagine que vous avez transmis cet interview à des journaux comme Marianne ... J'aimerai que vous nous donniez les sources de manière à ce que si nous en faisons état nous en soyons sûrs. D'avance je vous remercie. Amicalement [pour chaque information ou citation, la source est mentionnée, il n'y a donc aucun problème pour en faire état ; faisons largement circuler l'information. JPA].

JCM: J'ai entendu une mauvaise nouvelle à l'émission terre-à-terre de ce samedi (France Culture de 7h à 8): la loi européenne (jamais ratifiée par la France!) qui protégeait un peu les semences naturelles (contre les Monsanto & Co) va être révisée et l'audit en a été confié à un cabinet qui est la filiale d'un chimiste (Dupont de Nemours je crois)! Ce qui se trame du côté du vivant est infiniment plus terrible que tout ce qui se passe du côté pétrole ou nucléaire: le "business model" de ces criminels est bien simple: ils veulent empoisonner la planète entière (avec des OGM ou autres folies) et détenir le seul antidote possible (qui ne supprime pas le poison, mais permet de vivre avec, plutôt mal que bien), ils sont ainsi assurés d'être les maîtres du monde jusqu'à la fin des temps (qui dans ces conditions d'ailleurs ne saurait tarder).

Il est sans doute irresponsable de léguer à nos successeurs une planète réchauffées de x degrés, mais au moins ça peut revenir à l'équilibre antérieur au bout de quelques siècles, par contre toute espèce qui disparaît ne reviendra jamais, et le patrimoine de biodiversité qui a mis des milliards d'années à se constituer ne pourra jamais se refaire (même au bout de milliard d'années où ce serait une biodiversité différente, sans l'homme évidemment, qui réapparaîtrait éventuellement). »

En supplément, page suivante : résultats des élections municipales à Montrouge, Malakoff, Bagneux, Châtillon.

Sur le site http://pagesperso-orange.fr/citoyens-a-montrouge on peut lire notamment d'anciens numéros de cette lettre « Citoyen du monde à Montrouge », et des notes de lecture, …). Si vous souhaitez que cette lettre mensuelle soit adressée à d'autres personnes de votre connaissance, indiquez leur adresse électronique à jean-paul.alletru@wanadoo.fr. N'hésitez pas à la rediffuser. Si vous souhaitez ne plus la recevoir, ou si vous voulez faire part de réactions, commentaires, informations, faites le savoir par un message à cette même adresse.

Elections municipales des 9 et 16 mars 2008

	Montrouge 1 ^{er} tour	Malakoff	Bagneux	Châtillon 1 ^{er} tour	Montrouge 2e tour	Montrouge Rappel 2001 I ^{er} tour	Châtillon 2 ^e tour	Châtillon Rappel 2001 1 ^{er} tour
Inscrits	26 282	18 736	20 474	20 711				
Votants	15 726	11 129	11 106	12 720	15 569		13 435	
Exprimés	14 439	10 792	10 643	12 554	15 241		13 134	
Gauche unie (pour Châtillon : PS)	5 823 (38%) Vincent	7 097 (66%) Margaté	6 040 (57%) Amiable	4 501 (36 %) Gouriet	7 092 (46,5%) Vincent	4124 (34 %)	6 366 (48,5%) PS, verts, Modem)	3 552 (32 %)
Droite	7 644 (49,5 %) Metton	1 927 (18 %) Guilmart	2 652 (25 %) Napoleone	5 896 (47 %) Schosteck	8 149 (53,5%) Metton	6 642 (55 %)	6 768 (51,5 %) Schosteck	5 638 (51%)
Modem	1 518 (9,8%) Branaa	792 (7%) Paillon	1161 (11%) Darves-Born oz	788 (6 %) Boulay				
Div g	454 (3%) Willi	368 (3 %) Havlicek	230 (2 %) Texeira	542 (4%) PC Simon				427 (4 %)
Verts		474 (4 %) Goudjil		827 (7%) Bavay				1434 (13 %)
LO		134 (1 %) Brossat						
Ext-g			301 (3%) Rollot			482 (4 %) (PT)		
div			259 (2 %) Adelaïde			821 (6,8 %) (ext-dr MNR)		
Total gauche	6 277 (41%)	8 073 (75%)	6 571 (62%)	5 870 (47 %)	7 092 (46,5 %)	4 606 (38 %)	6 366 (48,5%)	4 896 (45 %)
Total droite, extr-dr (hors Modem)	7 644 (49,5%)	1 927 (18%)	2 652 (25%)	5 896 (47 %)	8 149 (53,5 %)	7 463 (62 %)	6 768 (51,5%)	5 638 (51 %)